



Les 100 jours de l'inspection du travail en mode REBSAPIN : **NON ÇA NE MARCHE PAS !**

Les théories managériales modernes affirment qu'une réforme doit s'imposer dans les 100 premiers jours de sa mise en place. L'occasion est trop belle pour ne pas tenter de faire un premier bilan de la « nouvelle » organisation de l'inspection du travail en mode REBSAPIN et de le partager.

Quels sont donc, en vrac, les premiers constats du point de vue de nos conditions de travail et d'exercice de nos métiers ?

- Une surcharge de travail pour les agents de contrôle, générée notamment par les intérim structurels (les postes vacants mais non mis à la vacance parce qu'un directeur le décide), les intérim des lauréats de l'EPIT (7 mois d'absence), les suppléances (amenées à durer les 7 ans de la période transitoire).
- Une pseudo note nationale pour définir les modes de « gestion » des intérim et-ou des suppléances qui ne règle absolument pas le fond du problème mais qui se contente d'affirmer comme priorité : répondre aux demandes patronales (licenciement salarié protégé et demandes de dérogation pour l'essentiel), intervenir sur des AT graves ou mortels, et répondre aux sollicitations de la direction (!). Et tout le reste ? et les demandes des usagers ? des syndicats ? des salariés ? « Bah, on laisse tomber » répond la direction, mais surtout « on n'ébruite pas les dysfonctionnements et la désorganisation »...
- Des agents en lutte contre ces surcharges de travail ont décidé collectivement et avec leurs organisations syndicales de ne se consacrer qu'à leur section – qui rappelons-le constitue déjà une charge de travail à temps très très plein puisque le nombre d'agents de contrôle dans les départements sur le terrain a fondu de 10 à 20% avec la mise en place de la « nouvelle » organisation ;
- Des courriers d'avertissement ou des entretiens informels visant à faire pression qui commencent à pleuvoir sur les agents mobilisés ;
- Le mépris de l'administration face aux interpellations des agents individuellement ou collectivement, qui, avec les OS, lui signalent ces problèmes du surcharge.
- Le déni de certains DIRECCTE du droit de retrait des agents face aux menaces que cette charge de travail et les relations avec l'encadrement font peser sur leur santé.
- Des agents de secrétariat qui voient partir leurs collègues en retraite sans jamais être remplacés... , qui tendent à devenir des agents de tri de courriers électroniques (7 à 10 destinataires pour une seule boîte mél...), et qui constatent que la « nouvelle » organisation, jusque-là, a surtout désorganisé leur travail et la communication entre les usagers et les services de l'inspection.

- Des contrôleurs du travail dont on sait qu'ils sont promis à une disparition certaine mais dont on ne connaît pas encore les modalités de mise à mort : pourront-ils rester en section dans quelques années ? que vont devenir les contrôleurs hors champ travail ?
- Et dans ce contexte profondément dégradé, comme si tout allait bien, comme si les moyens humains étaient là, notre ministre et son bras armé zélé le directeur général du travail lancent une campagne de contrôle de 500 chantiers du bâtiment, pour afficher une pseudo lutte contre les abus des détachements de travailleurs internationaux (alors que les textes réglementaires sont encore... dans les tiroirs) !

Dans le Nord Pas de Calais, en Région Rhône Alpes, en Ile-de-France, dans les Pays de la Loire, des départements sont en lutte et les agents s'organisent pour refuser cette surcharge de travail créée par la réforme.

En Rhône-Alpes, le DIRECCTE menace de sanctions, dans le Nord Pas de Calais des agents sont convoqués et des entretiens disciplinaires ont déjà eu lieu.

SOUTENONS NOS COLLEGUES

Pour « célébrer » cet échec des 100 jours de la « nouvelle » organisation et surtout pour revendiquer des conditions de travail correctes, les organisations syndicales nationales appellent leurs militants des régions proches à participer aux mobilisations régionales le 26 mars 2015 :

A Lille à 13h45 à la cafeteria de la DIRECCTE

A Lyon, A Nantesrejoignez les collègues en lutte ...

**NOUS NE VOULONS PAS D'UNE REFORME QUI DETRUIT LES EMPLOIS.
NOUS NE VOULONS PAS LAISSER NOTRE SANTE AU TRAVAIL.
NOUS VOULONS DES MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET JURIDIQUES POUR
ASSURER LA DEFENSES DES TRAVAILLEURS.**